

Parker, Kevin (Australie)

Note verbale

[Original : anglais]

La Mission permanente de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) et a l'honneur de se référer au paragraphe 19 de la résolution ICC-ASP/10/Res.5 du 21 décembre 2011 conformément auquel l'Assemblée des États Parties a décidé d'établir une Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale, et à la décision du Bureau rendue le 1^{er} mai 2012, lançant le processus de nomination pour la Commission consultative.

La Mission permanente de l'Australie a en outre l'honneur de faire savoir au Secrétariat que le Gouvernement australien a décidé de présenter la candidature du juge Kevin Parker à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidature aux fonctions de juge.

Une déclaration à l'appui de la nomination du juge Parker, ainsi que son Curriculum Vitae, sont joints à la présente note.

* * *